

MERCREDI PASSERELLE

Mars – Avril 2017

Magazine des Loisirs Educatifs

l'apla!! L'ASSOCIATION PELLOUAILLAISE DE LOISIRS ET D'ANIMATION

Passerelle CM1-CM2

!!! PASSERELLE CM1-CM2



- **Programme - Mercredi du 01 Mars au 05 Avril**

Mercredi 01 Mars:

Jouons à Mercredi tout est permis !

Petits jeux (mimes à la chaine, articule)
☐ 14H- 16H / 3€ (avec goûter)
Accueil libre
☐ 16H - 18H / Gratuit

Mercredi 08 Mars:

Après-midi à soi
☐ 14H- 16H / 3€ (avec goûter)
Accueil libre
☐ 16H – 18H / Gratuit



Mercredi 15 Mars:

Stop Motion au Studio Jeunesse

Réalisation d'un petit film d'animation
☐ 14H - 17H / 3€ (avec goûter)
Accueil libre
☐ 17H – 18H / Gratuit

Mercredi 22 Mars:

Atelier couture

Création d'une trousse à crayons
☐ 14H- 16H / 3€ (avec goûter)
Accueil libre
☐ 16H - 18H / Gratuit



Mercredi 29 Mars:

Décoration du Bonhomme Carnaval

A vous de jouer les artistes !
☐ 14H- 16H / 3€ (avec goûter)
Accueil libre
☐ 16H - 18H / Gratuit

Mercredi 5 Avril:

Olympiades en folie !

Courses en sacs, relais, ...
☐ 14H- 16H / 3€ (avec goûter)
Accueil libre
☐16H - 18H / Gratuit

INSCRIPTIONS

Les inscriptions pour les mercredis se font jusqu'au samedi midi précédent.
Au-delà, cela se fera en fonction des places restantes !!!

CONTACT

Espace Echanson
21 place de l'Échanson
49112 Verrières en Anjou
tél. : 02 41 76 19 15
mail : accueil@asso-apla.fr
blog : www.asso-apla.fr

Espace Loisirs
tél. : 02 41 76 76 25

* AVEC LE STUDIO JEUNESSE

!!LE PROJET

Pourquoi ce nouveau projet passerelle ?
Les enfants de CM1-CM2 arrivent dans leurs dernières années d'école élémentaire.
L'an prochain certains seront au collège et pourront être accueillis sur le secteur jeunesse les mercredis et les vacances scolaires. D'autres seront dans leur dernière année à l'école élémentaire,
C'est une étape dans leurs parcours et nous souhaitons travailler sur cette période de transition en mettant en œuvre un projet de passerelle.

Les objectifs :
· L'autonomie et la responsabilisation dans le sens où l'enfant devient acteur de ses choix
· Permettre la découverte pour mieux comprendre et agir sur son environnement
· Favoriser le vivre ensemble

Le fonctionnement :
· Les enfants peuvent participer aux animations les mercredis après-midi de 14H à 16H à l'Espace Loisirs. Ils seront accueillis par Pauline, animatrice.
· A partir de 16H, l'accueil est libre, les enfants peuvent aller et venir librement au foyer de l'Espace Loisirs. Un animateur sera présent pour les accueillir.

Comment s'inscrire ?

o Choix 1 : Pour participer aux animations de 14H à 16H et à l'accueil libre de 16H à 18H à l'Espace loisirs, remplir le dossier enfant (si première inscription), le bulletin d'inscription passerelle, attestation CAF 2015 et attestation de responsabilité civile.
Responsabilité :
Les enfants sont pris en charge par l'animateur à leur arrivée et pendant la durée de l'activité de 14H à 16H. A la fin, ils sont autorisés à quitter seuls l'activité.
Attention, pour l'accueil libre de 16H à 18H au foyer de l'Espace Loisirs, les enfants sont libres d'aller et venir comme ils le souhaitent..

o Choix 2 : Si vous souhaitez que votre enfant participe aux animations de 14h à 16H tout en étant inscrit à l'accueil de loisirs à la demi journée avec ou sans repas, remplir le dossier enfant, le bulletin d'inscription ALSH enfance, attestation CAF 2015 et attestation de responsabilité civile.
Responsabilité :
Les enfants sont pris en charge dés leur arrivée ou dés la sortie de l'école et ce jusqu'à l'heure où vous les récupérez. Pour quitter seul l'accueil de loisirs, vous devez fournir une autorisation écrite (Fonctionnement ALSH habituel).

Tarifs :
o Choix 1 : A l'activité + adhésion famille 10€ / voir programme ci-dessus.

o Choix 2 : Tarifs ALSH demi journée avec ou sans repas + adhésion famille 10€